



Reconnaitre un enfant, dans un contexte judiciaire complexe.

Par **max_80_**, le **26/01/2011** à **17:03**

Bonjour,rrnrnJe sort d'une très lourde et longue procédure judiciaire qui date de 2007. D'une ex petite amie mineure a l'époque, qui a engagé contre moi lourde poursuite, enfin bref, pour la part légale, je ne peux rentrer directement en contact avec elle.rnEst nait de cette histoire, une petite fille, le 04 avril 2008, que je n'ai jamais pu voir, a cause des poursuites engagé contre moi (étant sous contrôle judiciaire, je ne pouvais rentrer en contact avec elle.)rnAujourd'hui, je .. comme on dis : dois payer ma dette envers elle.rnMais il est hors de question que j'abandonne cet enfant, je souhaiterais donc connaitre les démarches et possibilités pour pourvoir, bien que tardivement, mais aujourd'hui dans un contexte favorable, reconnaitre cet enfant.rnrnMerci d'avance pour toute aide apportée .